



Aider Haïti autrement ...

URGENT : Soutenir la relance de l'élevage et la création de revenus dans les régions ravagées par l'ouragan Matthew

Appel à contributions lancé par un Réseau d'institutions et associations haïtiennes spécialisées dans le développement rural, l'agriculture et l'élevage (*)

L'ouragan Matthew a traversé Haïti laissant derrière lui une empreinte dévastatrice, particulièrement dans sept des 10 départements du pays

En plus des tragiques pertes en vie humaine et de la destruction des maisons, dans de nombreuses régions 70% du cheptel a été perdu. Les paysans disent : « l'animal c'est notre banque » (notre outil d'épargne) qui a disparu. La reprise des activités d'élevage par les familles paysannes sinistrées est une urgence absolue pour qu'elles redeviennent autonomes.

Un appel à solidarité est lancé par une coalition de six institutions et associations haïtiennes pour permettre à des familles paysannes de reconstituer une partie du cheptel perdu. Il s'agit de : l'Université Quisqueya, Veterimed, Université Notre Dame, Koral, le Réseau national d'agents vétérinaires (INTERVET) et la Fédération Nationale des Producteurs de lait haïtiens (FENAPWOLA), qui ont entre elles de solides liens de collaboration, (voir détail ci-dessous).

Cette démarche, a reçu l'aval du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR) de la République d'Haïti et de la Fédération Nationale des Maires (FENAM) d'Haïti.

Avec deux (2) chèvres adultes prêtes à se reproduire, une famille peut avoir 4 à 6 chèvres dès la première année. Des expériences antérieures inspirées du système traditionnel de « gardiennage » ont montré que dans un an, ceux qui avaient reçu 2 chèvres ont été en mesure de faire un don de deux chèvres à un autre bénéficiaire, une pratique qui entretient le sens de responsabilité et de solidarité. A la deuxième année, une famille qui a augmenté son troupeau à 4 chèvres peut espérer des revenus annuels 3 à 4 fois supérieur à l'investissement de départ.

COMMENT VOS DONS SERONT UTILISÉS

Un don de 60 à 70 USD permet de doter une famille d'une chèvre adulte prête à entrer en production

Un don de 25 USD par mois permet en un an d'acquérir quatre (4) à cinq (5) chèvres destinées à plusieurs familles

Un don de 50 USD permet d'indemniser une travailleuse ou un travailleur pendant 10 jours, pour des travaux d'assainissement et de reconstruction.

Des travaux à haute intensité de main d'œuvre pour le nettoyage et réhabilitation d'infrastructure pour replanter ou préparer des pépinières d'arbres et de plantes de toutes sortes pour l'alimentation humaine et animale seront faits dans les zones touchées.

Ce sont les familles affectées qui feront ces travaux pour lesquels elles seront rémunérées immédiatement. Cette action injecte de l'argent dans les communautés, et les familles peuvent se prendre en main avec dignité, et reprendre la production alimentaire locale.

Ainsi, par exemple, avec un revenu de 200 USD, un bénéficiaire peut acheter 40 feuilles de tôle pour recouvrir une petite maison paysanne classique.

Ainsi en 3 ans, votre contribution permettra d'atteindre les résultats suivants :

- Au total, 20,000 familles paysannes sinistrées auront reconstitué une activité durable de production de chèvres, dont 70% de femmes responsables d'exploitation agricoles et 10% de personnes vivant avec un handicap
- Un système de redistribution solidaire communautaire aura été mis sur pied dans chaque commune touchée. Ce qui permettra de commencer au moins avec 5000 familles qui redistribueront chaque année à 5000 nouvelles familles, pour atteindre 20000 familles en 4 ans.
- Grâce à ce système, en quatre (4) ans les revenus générés pour ces familles seront équivalent à près de 10 fois l'investissement de départ.
- Des pratiques d'élevage amélioré de chèvre, plus respectueuses de l'environnement, telles que la production d'herbes et arbres fourragers pour l'alimentation animale (jumelage élevage -protection de l'environnement) auront été progressivement diffusées et adoptées dans les régions touchées.

LES DETAILS DE MISE EN ŒUVRE :

- 1- Un comité de pilotage national formé de représentant du consortium, en concertation avec la Fédération Nationale des Maires - FENAM, déterminera les communes prioritaires, en fonction de critères préalablement retenus et des ressources disponibles. Au fur et à mesure que les fonds seront disponibles d'autres communes seront ajoutées à la liste d'intervention.
- 2- Dans chaque commune, au démarrage du programme, des techniciens du consortium appuieront la formation d'un comité municipal qui pilotera le projet localement.

- 3- C'est ce comité, formé de représentants de la communauté, dont les responsables de la protection civile et des différentes organisations paysannes, qui précisera et appliquera les critères de sélection des bénéficiaires et supervisera la distribution solidaire.
- 4- Ce sont les techniciens du consortium et des agents vétérinaires communautaires (il y a en moyenne 3 agents vétérinaires accrédités par le Ministère de l'Agriculture dans chaque section communale du pays) qui se chargeront de :
 - La formation des bénéficiaires
 - La Préparation des enclos et pépinières
 - L'achat et distribution des chèvres.
 - Les experts recommandent qu'on ne distribue que des chèvres de races locales qui sont déjà adaptées aux conditions difficiles d'élevage du pays.
 - Dans les cas où existe des chèvres sur les marchés communaux, le bénéficiaire choisira et achètera ses animaux de concert avec l'agent de suivi.
 - S'il n'y a pas assez de chèvres sur les marchés de la zone on procèdera à l'achat des animaux sur d'autres marchés du pays. Ces animaux seront transportés et placés provisoirement dans un enclos intermédiaire avant leur distribution.
 - Les animaux seront vaccinés et déparasités.
 - Chaque bénéficiaire s'engagera, devant le comité, à faire un don de chèvre, dès la première année à un autre bénéficiaire déjà identifié par le comité.
 - Les agents vétérinaires communautaires mobilisés pour le suivi et la formation, et qui ont auront chacun un nombre défini de bénéficiaires à leur charge, bénéficieront également de chèvres à titre de compensation pour leur travail.

Des rapports réguliers et publics seront mis à la disposition des contributeurs

(*) Les 6 organisations membres du consortium sont :

VETERIMED : Organisation haïtienne d'aide au développement, à but non lucratif, spécialisée dans la production et la Santé animale, créée en 1991.

UNIVERSITÉ QUISQUEYA (uniQ): Université privée à but non lucratif qui a initié un partenariat avec le Ministère de l'Agriculture dans l'appui aux éleveurs et dans son programme d'identification et de contrôle de l'abattage du bétail, créée en 1988.

UNIVERSITE NOTRE DAME D'HAÏTI (UNDH): Université Catholique privée à but non lucratif, dont le campus de la faculté d'agronomie se trouve dans la région touchée, dans la commune de Torbeck, créée en 1995.

ASSOCIATION INTERVET ET LES GWOUPMAN SANTE BÈT (GSB): INTERVET et les GSB regroupent plus de 1500 agents vétérinaires communautaires paysans dans tout le pays et notamment dans les six communes les plus touchées du département du Sud. Réseau créé en 1992 et qui constitue la première ligne des services à l'élevage du pays.

FEDERATION NATIONALE DES PRODUCTEURS DE LAIT HAITIENS (FENAWOLA): regroupe une trentaine d'association de paysans producteurs de lait. Elles sont

également propriétaires d'unités de transformation, dont huit (8) se trouvent dans les communes les plus touchées par l'ouragan, créée en 2007.

KORAL: (Konbit pou Ranfòse Aksyon Lakay), association haïtienne à but non lucratif accompagne des organisations communautaires dans le Sud et le Nord-Ouest dans la conception et la mise en œuvre de projets, créée en 1999.

Cette initiative est coordonnée par le Dr Michel CHANCY, responsable des programmes de production et santé animale de la Faculté des Sciences de l'Agriculture et de l'Environnement de l'uniQ, qui est chargé par le consortium de publier des rapports périodiques sur les résultats du programme.

Pour plus de détails :

www.veterimed.org.ht/new/IMG/pdf/DETAIL_KABRIT_POST_MATTHEW_2016.pdf

INFORMATIONS POUR LES CONTRIBUTIONS

Pour les contributions en HAÏTI :

Nom du compte : VETERIMED

En gourdes

No du compte HTG: 390-600-1510

En dollars américains (USD)

No du compte USD : 391-600 0676

Banque : SOGEBANK

MENTIONNEZ : ELEVAGE – POST MATTHEW

Pour les contributions hors d'HAÏTI

En Europe :

A travers le « Collectif HAÏTI de France »

www.collectif-haiti.fr/actualite-du-chf-221-appel-a-solidarite-mobilisation-du-chf-et-de-son-reseau-suite-au-passage-de-louragan-matthew

Par chèque à l'ordre du « Collectif Haïti de France »

Adresse : | 21 ter, rue Voltaire | 75011 PARIS

MENTIONNEZ : ELEVAGE – POST MATTHEW

ou

Par virement bancaire à IBAN : FR88 2004 1000 0107 0287 2X02 079

MENTIONNEZ : ELEVAGE – POST MATTHEW

ou

Via Paypal en allant sur ce *lien*:

<http://www.collectif-haiti.fr/don.php>

MENTIONNEZ : ELEVAGE – POST MATTHEW

En Amérique du Nord :

Par chèque à l'ordre de : « Sant La Haitian Neighborhood Center »

5000 Biscayne Blvd., Suite 110

Miami, Florida 33137

<http://santla.org/>

MENTIONNEZ : ELEVAGE – POST MATTHEW

Autres options

Réaliser un transfert bancaire international sur le compte de VETERIMED en Haïti.

INTERMEDIARY BANK:

Country	INTERMEDIARY BANK:	Swift
USA (US\$)	BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH	BOFAUS3N
	BANK OF NEW YORK MELLON	IRVTUS3N
CANADA (US\$ or CAN\$)	ROYAL BANK OF CANADA	ROYCCAT2
FRANCE (Euro)	CREDIT AGRICOLE S.A. PARIS,	AGRIFRPP
ENGLAND (Euro)	BANK OF AMERICA N.A., LONDON,	BOFAGB22
UNITED KINGDOM (GBP)	BANK OF AMERICA, N.A.	BOFAGB22

BENEFICIARY BANK: SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI

Account Name: VETERIMED

Account Number USD: 391-600 0676

SWIFT: SOGHHTPP

SPECIFY: ELEVAGE – POST MATTHEW